

Prix Jacqueline de ROMILLY

Le Prix Jacqueline de ROMILLY, qui sera remis pour la première fois en avril 2012, est ouvert à tous les professeurs de langues et cultures de l'Antiquité de l'enseignement secondaire¹ et à leurs élèves.

Fondé sur la base du volontariat, via un appel à candidatures, ce Prix récompense un projet ou la création d'outils pédagogiques faisant preuve d'inventivité pédagogique ou éducative pour favoriser le rayonnement des langues anciennes.

Il récompense le travail effectué par un professeur et sa / ses classe(s) dans une logique de projet. Il met en lumière le dynamisme des enseignants de langues et cultures de l'Antiquité et leur capacité à stimuler le désir d'apprendre de leurs élèves par le biais d'une pédagogie innovante.

Ce projet peut relever du seul enseignement de la langue ancienne concernée (le latin ou le grec), concerner les deux langues conjointement ou encore s'inscrire dans une perspective plus large et interdisciplinaire, dont le professeur de langues anciennes demeure cependant l'initiateur et le coordonnateur. Dans tous les cas, il devra satisfaire aux critères d'une ouverture interdisciplinaire et attester la vitalité de cette discipline singulière porteuse à un degré incomparable d'interdisciplinarité.

Le Prix Jacqueline de ROMILLY a donc valeur d'exemple et d'entraînement pour l'ensemble des enseignants et des élèves en langues anciennes et permet de valoriser des disciplines aux influences multiples. Il entend stimuler l'innovation pédagogique afin de démontrer toute l'actualité du latin et du grec.

Les exigences d'enseignement étant sensiblement différentes au collège et au lycée, un Prix sera remis par niveau.

Règlement du Prix Jacqueline de ROMILLY

1. Dépôt des candidatures

Dès réception de la lettre d'information adressée aux recteurs d'académie et aux inspecteurs pédagogiques régionaux de lettres, les recteurs d'académie diffusent l'appel à candidatures auprès des chefs d'établissement. Le chef d'établissement valide le formulaire de candidature. Il le transmet au rectorat **avant le 12 février 2012 au plus tard**, par courrier et par voie électronique.

Chaque dossier de candidature est rédigé sur le formulaire numérique téléchargeable sur la page suivante : <http://eduscol.education.fr/prix-jacqueline-de-romilly>.

Il doit comprendre tous les éléments nécessaires à la vision la plus large et à l'évaluation la plus complète possible du projet mené au sein de la classe. À ce titre, il devra intégrer différents supports :

- productions, notamment d'élèves ;
- enregistrements audio ou vidéo ;
- témoignages divers ;
- site web ;
- ...

Le dossier de candidature comprendra également l'avis du chef d'établissement.

¹ Professeurs – titulaires ou non – de lettres classiques ou de lettres modernes enseignant les langues et cultures de l'Antiquité en métropole, dans les départements et les collectivités d'outre-mer ou relevant de l'Agence nationale pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) ou de la Mission laïque française (MLF).

2. Composition du jury

Le jury national est présidé conjointement par le directeur général de l'enseignement scolaire ou son représentant et par un inspecteur général de l'Éducation nationale (IGEN) du groupe des lettres.

Il comprend également :

- un autre inspecteur général de l'Éducation nationale (IGEN) du groupe des lettres ;
- deux inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) de lettres ainsi que deux autres inspecteurs pédagogiques régionaux d'autres disciplines ;
- deux correspondants académiques pour la recherche, le développement, l'innovation et l'expérimentation (CARDIE) ;
- un membre d'une association d'enseignants de langues anciennes du second degré ;
- une personnalité reconnue dans l'enseignement des langues anciennes : professeur au collège de France / universitaire / ...
- et, dans les prochaines éditions, un ancien lauréat du Prix Jacqueline de ROMILLY.

3. Délibération du jury

Le jury se réunit dans le courant du mois de mars, à l'initiative du directeur général de l'enseignement scolaire et doit désigner deux lauréats, l'un pour le niveau du collège, l'autre pour le niveau du lycée.

L'évaluation des candidatures est menée à partir de l'analyse croisée par les membres du jury de chacun des dossiers de candidature.

- Elle prend en compte la cohérence du projet, sa pertinence au regard des besoins des élèves et des enjeux spécifiques, et le degré d'aboutissement de la démarche.
- Elle évalue l'originalité du projet et sa capacité à mobiliser fortement les élèves.
- Elle apprécie, le cas échéant, le travail en équipe et le caractère fructueux de certains partenariats.
- Enfin, elle apprécie particulièrement les possibilités offertes d'une éventuelle transposition de ce projet à d'autres établissements ou dans d'autres contextes.

4. Remise des Prix

En avril, les Prix Jacqueline de ROMILLY sont remis à l'occasion d'une cérémonie officielle présidée par le ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative : les trois premiers dossiers de chaque niveau sont à cette occasion récompensés. Les professeurs ayant élaboré et porté ces dossiers ainsi qu'une délégation de leurs élèves seront invités au ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

Les Prix sont constitués :

- d'outils (tablettes) et de ressources numériques ainsi que d'ouvrages pour les enseignants ;
- de ressources numériques, d'ouvrages et de vidéos (documentaires et films) pour les élèves.

Des mentions académiques seront attribuées aux candidatures les mieux placées après celles qui auront été reconnues au niveau national. À ce titre, des cérémonies de remise des prix pourront être organisées au niveau académique.

Rappel du calendrier

- novembre 2011 : diffusion de l'appel à candidatures dans les établissements après l'envoi de la lettre d'information aux Recteurs ;
- **avant le 12 février 2012 au plus tard** : transmission du dossier de candidature (par l'intermédiaire des corps d'inspection territoriaux et des CARDIE au sein des rectorats) ;
- entre le 14 mars et le 9 avril 2012 : réunion du jury et sélection du palmarès ;
- avril 2012 : remise des Prix.